

FICHE FORMATION

Ms TOURISME

2023-2024

*Codes NSF 310, 310m, 310p, niveau 7 « Manager opérationnel d'activités » – enregistré au RNCP
par arrêté du 19 mai 2021,
publié au Journal officiel le 19 mai 2021.*



Objectifs et compétences

Ces quatrième et cinquième années de MBA tourisme caractérisent une spécialisation de la formation touristique. Elles viennent donc compléter trois premières années d'études validées en Management d'Unité Opérationnelle.

En outre, il est également possible, pour l'étudiant, d'intégrer directement la cinquième année du programme de formation par une admission parallèle après un BAC+4 .

In fine, ce cursus dispense le titre de Manager d'unité opérationnelle de niveau 7 (Certification enregistrée au RNCP, par arrêté du 7 juillet 2017, publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017) délivré par Ascencia Business School. Cette certification est accessible par la voie de la VAE.

Elle permet de construire son projet professionnel et de développer des compétences spécifiques dans le secteur du tourisme.

La formation MBA tourisme s'organise sur un rythme de 3 jours à l'école, une semaine sur deux. Ce rythme, qui conjugue acquisition de connaissances et pratique en entreprise, permet de valider une expérience professionnelle dans une ou plusieurs entreprises tout au long de l'année.

Les détails de la formation sur le site France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19412/>



Prérequis

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme Bac+3, ou Titre RNCP de niveau 6, ou de 180 crédits ECTS (dans les filières management, marketing, gestion, RH).

Le candidat ayant validé au moins un bac+4 dans la spécialité peut s'inscrire directement à la préparation en 2ème année.

Le candidat non titulaire d'un diplôme ou titre susmentionné, mais justifiant de plus de 2 années d'expériences dans des responsabilités managériales ou commerciales peut être admis. Dans ce cas, une demande est faite au certificateur qui est le seul à valider l'inscription.

L'admission se fait sur dossier et tests écrits et entretien de motivation.



Aptitudes

Une bonne présentation, un sens des responsabilités, un esprit d'initiative, un goût pour le tourisme, des capacités d'observation et d'analyse, un esprit d'équipe.



Méthodes mobilisées

Formation en présentiel ou en distanciel (en cas de nécessité).



Modalités d'évaluation

- Evaluation de l'acquisition des compétences
- Examens blancs
- Epreuve ponctuelle (examen final)



Métiers et débouchés

Secteur d'activité :

Le manager opérationnel d'activité peut exercer son activité dans une TPE, dans un PME ou dans un grand groupe Touristique.

Type d'emplois accessibles :

- Manager de centre de profit
- Directeur de business unit
- Directeur d'agence
- Entrepreneur
- Directeur adjoint
- Chef de projet, manager de projet
- Responsable/directeur/de pôle / service / département
- Ingénieur d'affaires, business developer
- Chef de secteur
- Directeur régional



Délais d'accès

Candidatures ouvertes de février à novembre.

Entrée en formation chaque année en octobre (donnée à titre indicatif)



Durée de la formation

La formation durant 2 ans, le contrat d'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) couvrira ces 2 années.



Rythmes et alternance

Le MBA Tourisme s'effectue en initial ou en alternance.

Il existe donc deux rythmes possibles.

En initial : 3 jours de cours / 10 jours de stage.

En alternance : 3 jours en formation / 10 jours en entreprise.



Suite de parcours post-diplôme

Insertion professionnelle ou spécialisation avec une 6ème année complémentaire en commerce ou création d'entreprise.



Equivalence ECTS et acquisition de la certification

120 crédits.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

La validation de tous les blocs de compétences doit être acquise pour obtenir la certification.

Des équivalences partielles peuvent être accordées sur dossier justificatif et après un entretien de validation, pour les formations identifiées comme enregistrées en équivalence.



Tarifs

En initial :

- Frais de concours : 15€
- Frais de dossier : 380€
- Frais de scolarité 1ère année : 6 250€
- Frais de scolarité 2ème année : 6 650€

En alternance :

Le contrat d'alternance peut prendre la forme d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

Le parcours de formation est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise avec laquelle est signé le contrat d'alternance. L'alternant n'a aucun frais à sa charge.

Mobilité

Pour toute demande concernant la mobilité nationale ou internationale, veuillez contacter la personne dédiée :
Romain DAVID – r.david@efht.fr



Accueil
des personnes
en situation de handicap

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap :
Romain DAVID – r.david@efht.fr

Contacts

104 boulevard Arago | 75014 PARIS
contact@efht.fr | +33(0) 1 45 26 26 25
www.efht.fr